

Université de Tunis	Etablissement : FSHST
Nature du diplôme: <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> L.F. <input checked="" type="checkbox"/> L.App. <input type="checkbox"/> M1 <input type="checkbox"/> M2 <input type="checkbox"/> Intitulé du diplôme : Licence fondamentale de langue, littérature et civilisation françaises	Année universitaire : 2018/2019 Niveau : L3 Semestre : 1 ^{er} semestre

Fiche descriptive d'un cours

Intitulé du cours : Traduction

Enseignants : Mme Bisma KAMOUN-NOUAÏRI et M. Mourad JOMAA

Département de français

1- Éléments constitutifs du cours

Volume des heures de formation présentielle (par semaine)			
Cours	TD	TP	Autres
	1h30		

2- Objectifs du cours

L'objectif du cours de traduction est de développer chez les apprenants de 3^{ème} année de licence des mécanismes méthodologiques en traduction. La pratique de la traduction est à vrai dire conçue comme une "entrée" permettant l'ouverture sur différents domaines de réflexion ayant trait notamment à la linguistique. Par le biais de la traduction vers le français d'un texte de Gibran Khalil Gibran (*Les Esprits rebelles*, الأرواح المتمرده), nous voulons proposer aux apprenants une réflexion sur une approche contrastive de la langue, l'objectif étant de développer et/ou de consolider en eux des connaissances ayant trait à l'analyse du discours, à la grammaire du texte ou encore à la stylistique. Le traitement des unités lexicales et des relations sémantiques que ces unités entretiennent entre elles, le traitement de la syntaxe de la phrase feront tout particulièrement l'objet de notre attention. Mais au-delà de ces considérations d'ordre linguistique et formel, il conviendra certainement de développer les capacités de lecture et d'interprétation des apprenants. Le texte de Gibran se rattache en effet à un contexte particulier, celui de l'Empire Ottoman avant la Première Guerre mondiale, contexte qui impose une lecture précises des différentes images et autres métaphores employées par l'auteur, le but étant, au final, d'initier les apprenants non pas à la traduction mot à mot mais à la traduction monde à monde selon l'expression d'Umberto Eco.

3- Résumé

Le cours de traduction à destination des apprenants de 3^{ème} année de licence est structuré autour des grandes difficultés qui existent dans la traduction de l'arabe au français. Ces difficultés concernent surtout :

- la traduction des phrases nominales : la langue arabe reposant davantage sur les phrases nominales que sur les phrases verbales, les apprenants doivent apprendre à verbaliser ces séquences tout en

veillant à conserver le sens véhiculé par la phrase source ainsi que la poéticité originelle du trait.

- la traduction des images : la poésie arabe contemporaine, et a fortiori celle de Gibran Khalil Gibran, est riche en métaphores, en personnifications, en métonymies et autres figures de l'image. Il conviendra d'amener les apprenants à réfléchir sur les procédés divers et variés qu'un traducteur peut mettre en œuvre dans le transfert de ces images (comme le maintien des images, leur transformation ou leur suppression pure et simple). Ce travail sur le transfert des images de l'arabe au français sera également prétexte à une réflexion sur ce que la traduction doit à l'interculturel.
- la traduction des particularités inhérentes à la langue arabe : ces particularités concernent d'abord les temps verbaux. Plus précisément, il conviendra d'initier les apprenants aux modes de traitement des aspects verbaux propres à la conjugaison arabe. Ces particularités concernent également la gestion des répétitions qui sont permises par la langue arabe mais pas toujours par la langue française. Les apprenants devront ainsi utiliser des métarègles de répétition (anaphores, pronominalisations, substitutions lexicales et surtout la définitivisation), le cours de traduction étant ainsi conçu comme une ouverture sur la grammaire textuelle.

4- Plan du cours

1- Présentation du contexte historique
2- Présentation de l'auteur et de l'œuvre
3- Traduction d'extraits de الأرواح المتمردة

5- Méthode d'évaluation et régime d'examens

Contrôle continu	Examen final	Régime mixte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6- Références bibliographiques

Cette bibliographie n'est pas exhaustive. Seuls quelques ouvrages de référence sont mentionnés. Une webographie est également proposée pour permettre aux apprenants d'avoir accès, à moindre coût, à des dictionnaires de traduction arabe-français en ligne (cela peut également initier les apprenants à la traduction automatique).

- BRAHIM Ahmed, (1992), *Linguistique contrastive et fautes de français*, Publications de la faculté de lettres de la Manouba.
- BRAHIM Ahmed, (1998), *Syntaxe plurielle de la phrase complexe*, Publications de la Faculté de Lettres de la Manouba.
- GREVISSE Maurice, (1993), *Le Bon Usage*, 13ème édition.
- GUIDERE Mathieu, (2005), *Manuel de traduction (français/arabe ; arabe/français)*, Ellipse.
- RIEGEL Martin et al., (1994), *Grammaire méthodique du français*, P.U.F.

<http://dictionnaire.reverso.net/arabe-francais/>

<http://www.lexicool.com/dictionnaire-traduction-arabe.asp>

7- Liste des travaux dirigés

1- Nous proposerons aux étudiants de travailler sur un ensemble de textes extraits de l'œuvre (huit au total pour ce premier semestre). Le choix des textes à traduire de l'état d'avancement du cours et des progrès des étudiants.

2- Les séances de Travaux Dirigés qui seront consacrés à la traduction effective de l'œuvre Gibran Khalil Gubran seront ponctuées de réflexion devant introduire les étudiants à la traductologie.

8- Méthodes pédagogiques et moyens didactiques spécifiques (méthodes et outils pédagogiques, possibilités d'enseignement à distance...)

Les séances de TD sont conçues en deux temps dans le but d'ouvrir le cours de traduction à la traductologie :

- dans un premier temps, nous insisterons sur la traduction "effective" des textes. Il s'agira d'amener les apprenants à traduire les textes retenus, à comparer leurs traductions et à sélectionner celle qui leur semble la plus "proche" du texte de départ.
- dans un second temps, on proposera aux apprenants de comparer la traduction retenue à la traduction officielle du texte source. Cette phase de travail a surtout pour but d'amener les apprenants à mener une réflexion sur les possibles de la traduction, le but étant de développer en eux des connaissances relatives à la théorie de la traduction.